

RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2017



L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2017.

Introduction

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité.

Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

Le vote du compte administratif est prévu en même temps que celui du budget primitif. En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2017 au budget primitif 2018 et supprime de fait le budget supplémentaire voté en cours d'exercice.

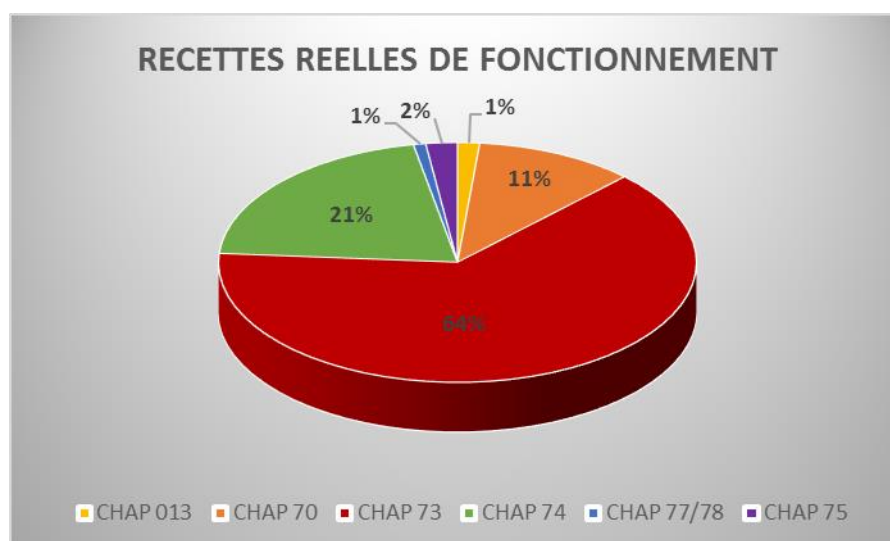
A – Section de Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2017	CA 2017
011	Charges à caractère général	2 469 185,00	2 115 765,57
012	Charges de personnel	7 240 000,00	7 032 499,67
014	Atténuation de produit	129 408,00	129 407,03
022	Dépenses imprévues	40 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	621 425,00	609 566,36
66	Charges financières - intérêts emprunts	247 907,28	246 919,14
67	Charges exceptionnelles	224 370,00	12 658,17
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 500,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 973 795,28	10 146 815,94
023	Virement à la section d'investissement	406 333,36	0,00
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	410 664,25	474 924,25
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		816 997,61	474 924,25
TOTAL (a)		11 790 792,89	10 621 740,19

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2017	CA 2017
013	Atténuation de charges	158 000,00	164 552,30
70	Produits des services	1 200 666,00	1 197 912,14
73	Impôts et taxes	7 039 348,00	7 052 917,35
74	Dotations et subventions	2 321 138,00	2 305 590,58
75	Autres de gestion courante	230 384,00	235 590,47
76	Produits financiers	57,00	79,81
77	Produits exceptionnels	26 500,00	91 400,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 976 093,00	11 048 042,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	121 431,40	121 424,93
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		121 431,40	121 424,93
TOTAL (b)			
002	Résultat de fonctionnement reporté	693 268,49	693 268,49
TOTAL GENERAL ©		11 790 792,89	11 862 736,07

Résultat de l'exercice 2017 (b-a)	547 727,39
Résultat définitif 2017 (c-a)	1 240 995,88

1 – Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 11 048 042,65 €. Elles ont augmenté de 0,66 % par rapport au budget prévisionnel et décisions modificatives 2017.

Cette augmentation s'explique essentiellement par :

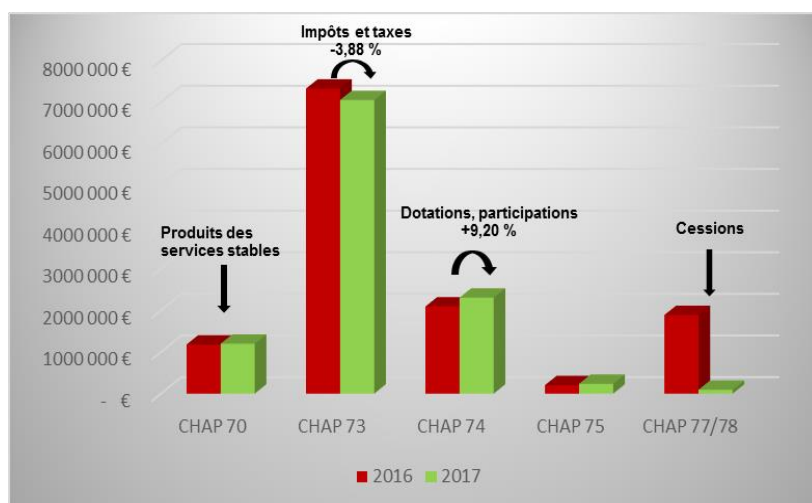
→ Les produits des cessions comptabilisés au chapitre 77 pour un montant de 64 260,00 €. Les cessions sont les suivantes :

- Parcelles AS15/16/17/18 - METROPOLE AMP	40 013,00 €
- CLIO Campus Evolution 5P Diesel - 992BG13	500,00 €
- CLIO 1.5 Dci - 653 BBG 13	800,00 €
- Soulte suite échange des parcelles AP86/87 avec AM87	22 997,00 €
- 2 revolvers	300,00 €

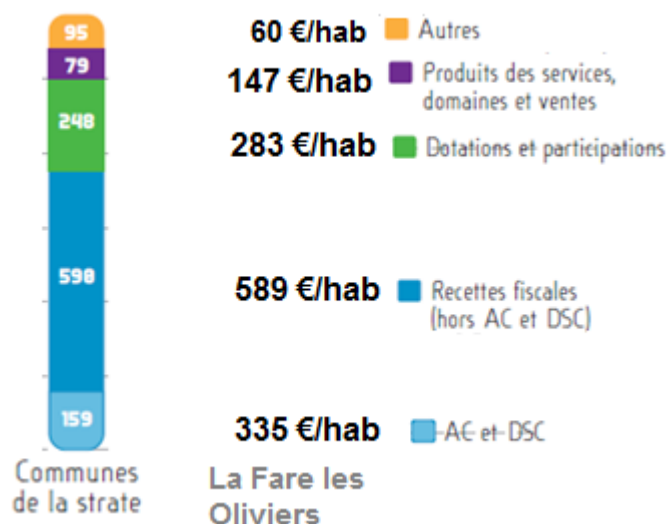
A savoir : Les prévisions budgétaires relatives aux cessions s'inscrivent en investissement (chapitre 024). Sur ce chapitre ne s'enregistre aucune écriture comptable. L'émission des titres de recettes sur les comptes 775 (chapitre 77), 776, 192 entraîne ouverture automatique de crédits en dépense et en recette.

Les écritures de cessions des biens meubles et immeubles génèrent des dépenses d'ordre de fonctionnement et d'investissement d'une part pour constater la sortie des biens et d'autre part pour transférer la plus ou moins-value en investissement.

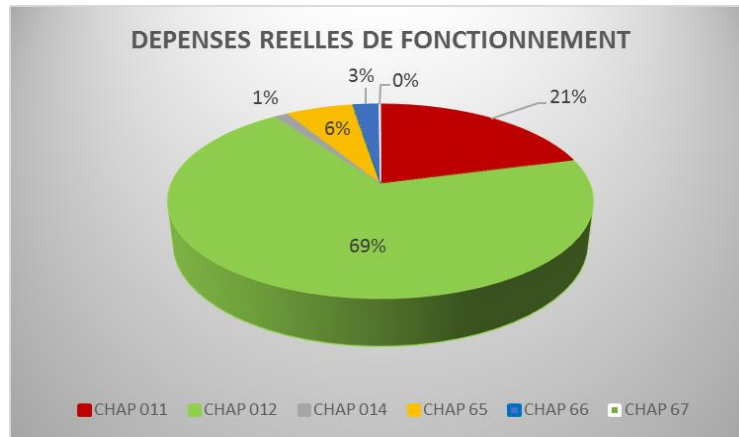
→ Evolution des recettes de fonctionnement entre le CA 2016 et le CA 2017



→ Comparatif par rapport aux communes de la strate – Recettes de fonctionnement en €/hab



2 – Les dépenses de fonctionnement



→ Les charges de personnel (Chapitre 012)

Les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses réelles de la section de fonctionnement (69 %). La masse salariale a été impactée par l'augmentation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} février 2017.

97,13 % des dépenses ont été exécutées par rapport aux prévisions budgétaires. Cela a été induit par une prévision sur une année pleine de certains postes devant être pourvus en 2017 mais ces derniers ne se sont concrétisés qu'en cours d'année : un policier municipal recruté au 1^{er} novembre, un cuisinier au 1^{er} juin ; par la non reconduction des contrats à durée déterminée des animateurs pour les TAP ; par la reconduction du contrat de nettoyage du gymnase Jérôme Fernandez par un prestataire de service ; par le remplacement 6 mois après son départ d'un policier municipal.

→ Les charges à caractère général (Chapitre 011)

Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes, charges locatives...), ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement et de télécommunications, ...).

Ce chapitre totalise un montant de dépenses de gestion d'un montant de 2 115 765,57 € et représente 21% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont en nette diminution par rapport aux prévisions budgétaires ce qui confirme les efforts des services dans la maîtrise de leurs dépenses.

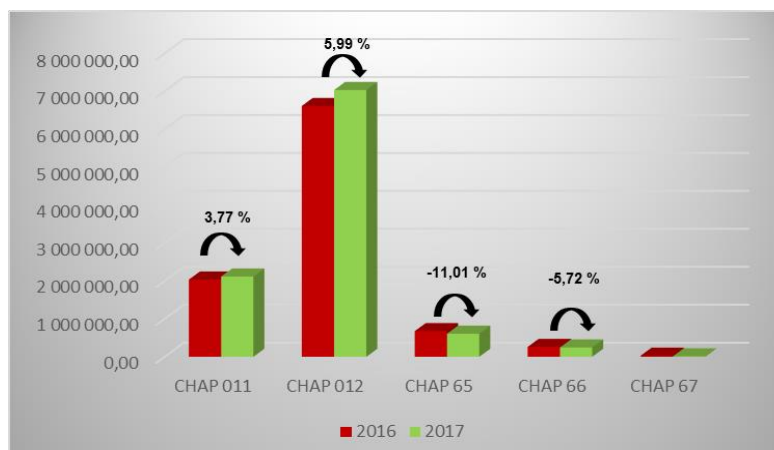
→ Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65)

Elles représentent 6 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent principalement les contributions obligatoires (102 225,18 €), les subventions aux associations (200 760,00 €) et la subvention au budget du CCAS (178 000 €). La participation financière 2017 de la commune au CCAS a été diminuée de 72 000 € par rapport à la prévision budgétaire votée au BP 2017. Elle est ainsi passée de 250 000 € à 178 000 €. Cette diminution a été possible car le CCAS a reçu un don de 12 000 € et que ses dépenses de personnel ont été plus modérées par rapport aux prévisions budgétaires.

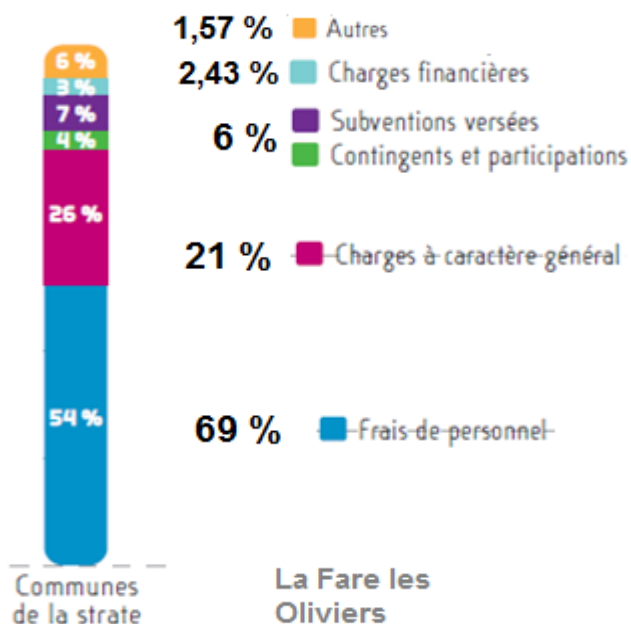
→ Les charges financières

Les charges financières s'élèvent à 246 919,14 € et représentent 2,43 % des dépenses réelles de fonctionnement.

→ Evolution des dépenses de fonctionnement entre le CA 2016 et le CA 2017



➔ Comparatif par rapport aux communes de la strate – Part des charges de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement



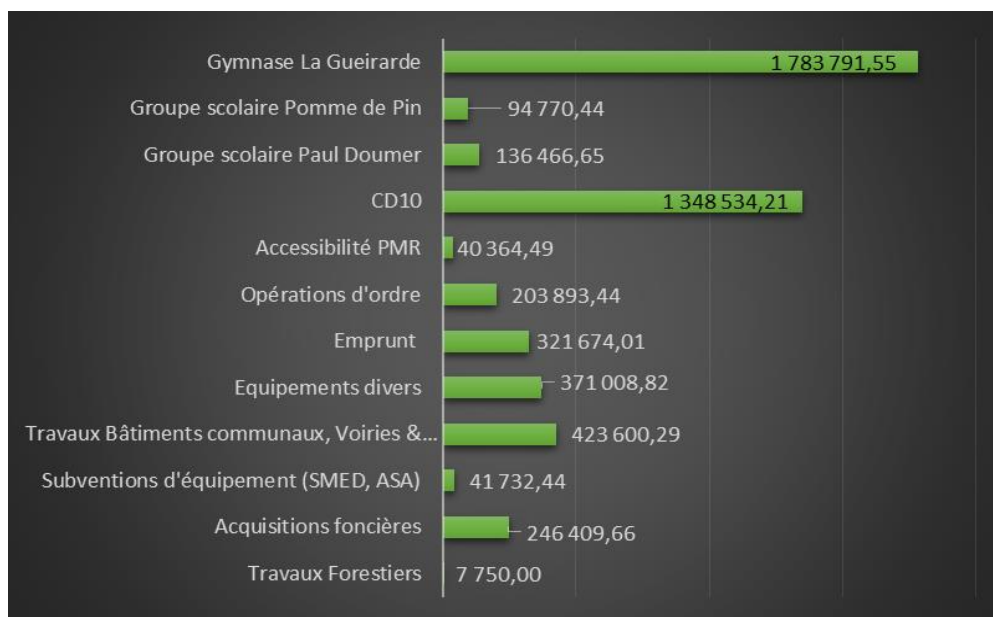
B – Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	LIBELLE	BP 2017	CA 2017
020	Dépenses imprévues	51 468,09	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 431,40	121 424,93
041	Opérations patrimoniales	96 440,62	82 468,51
16	Emprunts et dettes assimilées	321 674,01	321 674,01
204	Subventions d'équipement versées	518 099,00	41 732,44
20	Immobilisations incorporelles	1 646 799,42	204 159,44
21	Immobilisations corporelles	1 688 674,32	971 197,79
23	Immobilisations en cours	6 215 444,77	3 277 339,07
TOTAL (a)		10 462 708,63	5 019 996,19
RESTE A REALISER 2017			3 852 488,75

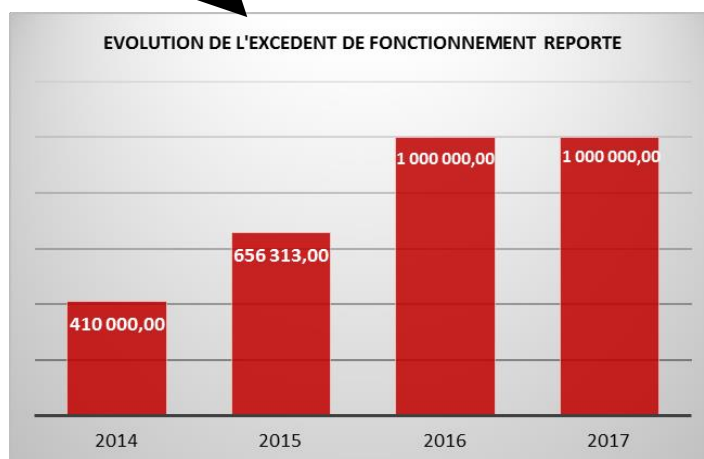
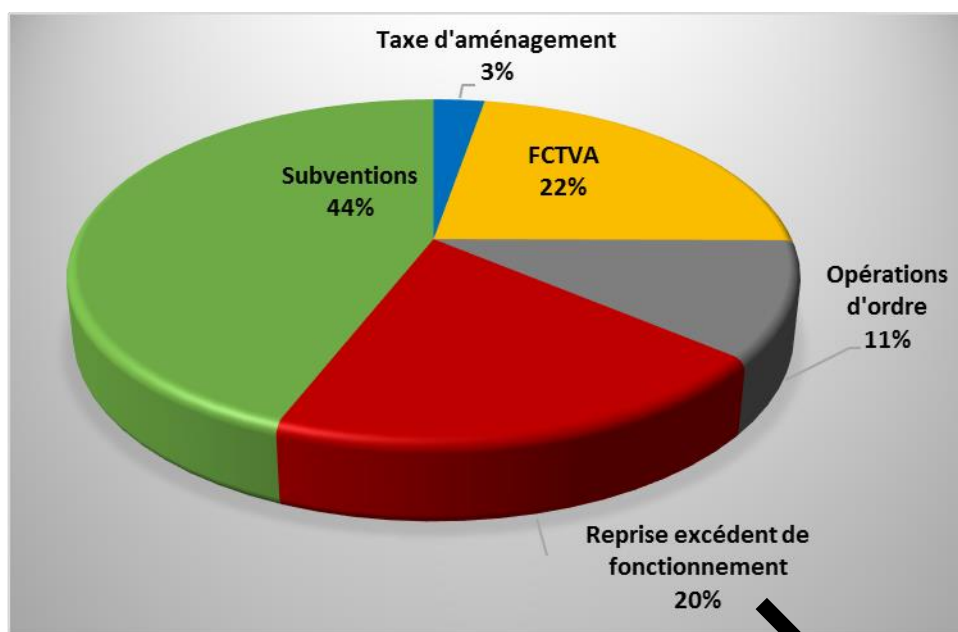
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2017	CA 2017
024	Produits de cessions	358 397,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	406 333,36	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	410 664,25	474 924,25
041	Opérations patrimoniales	96 440,62	82 468,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 346 885,00	2 266 825,55
13	Subventions d'investissement	4 711 331,39	2 223 432,91
TOTAL (b)		8 330 051,62	5 047 651,22
001	Solde d'exécution de la Sect. Inv. reporté (2016)	2 132 657,01	2 132 657,01
TOTAL GENERAL ©		10 462 708,63	7 180 308,23
RESTE A REALISER 2017			2 457 456,83

Résultat de l'exercice 2017 (b-a)	27 655,03
Résultat de clôture 2017 (c-a)	2 160 312,04
Résultat définitif 2017 (Résultat de clôture +/- Reste à réaliser)	765 280,12

➔ Répartition des dépenses d'investissement (hors restes à réaliser)

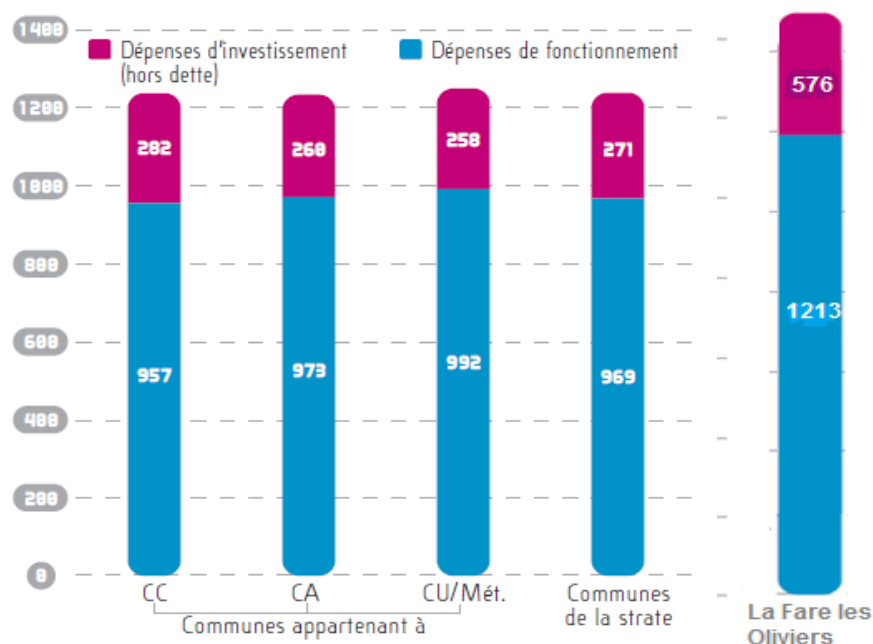


➔ Répartition des principales recettes d'investissement



C – Dépenses - Comparatif par rapport aux communes de la strate

Dépenses hors dette
(en € / hab.)



D – Les niveaux d'épargne

L'analyse financière accorde une place centrale à la constitution des épargnes, principal indicateur des capacités de financement, dont le niveau conditionne celui des investissements.

Le raisonnement porte en flux réels et opère quelques retraitements comptables. Ainsi, les recettes de fonctionnement sont expurgées des produits exceptionnels constitués des cessions d'immobilisations, l'analyse les considère comme des recettes patrimoniales.

	CA 2016	CA 2017
Recettes courantes de fonctionnement	10 920 559	11 048 043
Dépenses courantes de fonctionnement	9 323 472	10 146 816
Travaux en régie	49 853	64 876
Epargne de gestion	1 646 940	966 103
Produits financiers	57	80
Charges financières	261 039	246 919
Produits exceptionnels	26 399	91 400
Charges exceptionnelles	1 809	12 658
Epargne brute (ou CAF* brute)	1 410 549	798 006
remboursement en capital de l'emprunt	318 923	321 674
Epargne nette (ou CAF* nette)	1 091 626	476 332

*Capacité d'autofinancement

→ **L'épargne de gestion** est égale à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement avant intégration des charges et produits financiers et exceptionnels. Elle mesure l'épargne dégagée hors mouvements financiers et exceptionnels.

On constate que ce niveau d'épargne est impacté par le haut niveau de contrainte qui pèse sur les finances de la commune : réduction massive des dotations de l'Etat, décisions nationales qui augmentent mécaniquement nos dépenses de personnel (point d'indice des fonctionnaires, dispositif Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations,...).

→ **L'épargne brute ou CAF brute** est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au remboursement du capital de la dette.

Elle mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette et des résultats exceptionnels.

Le taux d'épargne (rapport entre épargne brute et recettes réelles de fonctionnement) est supérieur à 7,22 %. Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

L'épargne brute couvre le remboursement du capital des emprunts.

→ **L'épargne nette** est égale à l'épargne brute diminuée des remboursements du capital de la dette.

L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour investir.

D – SYNTHÈSE

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2016		2.132.657,01 €		1.693.268,49 €		3.825.925,50 €
Part affectée à l'investissement			1.000.000,00 €		1.000.000,00 €	
Résultat de l'exercice 2017		27.655,03 €		547.727,29 €		575.382,42 €
Résultat de clôture 2017		2.160.312,04 €		1.240.995,88 €		3.401.307,92 €
Restes à réaliser	3.852.488,75 €	2.457.456,83 €			1.395.031,92 €	
Résultat définitif		765.280,12 €		1.240.995,88 €		2.006.276,00 €